DES MESURES EXCEPTIONNELLES DE RÉPRESSION contre les auteurs et les responsables des attentats

sont édictées par le gouvernement

Elles visent les Juifs, les communistes et les étrangers

Vichy, 9 décembre. — *Le secrétariat général de la vice-présidence du Conseil communique ce qui suit:*

Les attentats commis contre des officiers et soldats de l'armée d'occupation constituent pour la France un danger national.

Le Maréchal n'a cessé de le dire et de le proclamer dans ses messages, comme dans ses télégrammes. Les plus hautes autorités politiques, administratives et spirituelles de la France l'ont redit encore, avant-hier, avec force.

Le gouvernement rend, aujourd'hui, publiques les mesures exceptionnelles de répression qu'il vient d'édicter pour atteindre, non seulement les auteurs immédiats des attentats, mais encore les responsables directs ou indirects de cette fièvre de meurtre.

D'incessantes recherches, suivies d'arrestations massives, ont formellement établi que ces responsables étaient, à la fois, des Juifs, des communistes et des étrangers, parachutistes, détenteurs d'explosifs, hommes de main de l'ancienne Tchéka espagnole.

Les mesures décidées par le gouvernement sont les suivantes: 1° pour tous les Juifs résidant sur l'ensemble du territoire et entrés en France depuis le 1er janvier 1936: groupement, selon les cas, dans des compagnies de travailleurs ou dans des camps;

2° Pour les communistes: 1.850 arrestations ont suivi les opérations massives entreprises depuis trois jours dans les grands centres de la zone non occupée, au sein des milieux communistes et terroristes. Elles s'ajoutent aux 11.000 arrestations effectuées depuis six semaines dans les mêmes milieux. Les opérations d'épuration continuent;

3° pour les étrangers pris en flagrant délit d'excitation au crime: Cour martiale et mort.

Nouvelles de France

Le maréchal Pétain a reçu le collège du scoutisme français

Vichy, 9 décembre. — Le maréchal Pétain a reçu mardi le général Lafont, chef des scouts, accompagné du collège du scoutisme français. Il s'est vivement intéressé aux méthodes de ce mouvement de formation des jeunes. Il a félicité les délégués des associations scoutes d'avoir réalisé une union parfaite dans la poursuite d'un idéal commun. Le collège du scoutisme français a exprimé au Chef de l'Etat son dévouement absolu.

L'unification régionale et départementale des mutualités

Vichy, 9 décembre. — Le gouvernement vient de procéder à l'unification régionale et départementale des mutualités. Désormais les sociétés ou les caisses d'assurances sociales et les caisses de compensation d'allocations familiales agricoles d'une même région ou d'un même département auront un conseil d'administration commun. Ces nouvelles mesures s'inspirent du principe d'unification qui a présidé à l'élaboration de la Charte du travail.

L'émission en numéraire des obligations de la Société nationale des chemins de fer 4 % 1941 est couverte

Paris, 9 décembre. — Ouverte lundi matin, l'émission en numéraire des obligations S. C. N. F. 4 % 1941, d'un montant d'un milliard 800 millions, a été close dès midi après avoir été intégralement couverte.

Les détenus d'un camp de Seine-et-Oise avaient formé une cellule communiste

Paris, 9 décembre. — Au mois de juin dernier, des internés du camp de séjour surveillé d'Incourt (Seine-et-Oise) formaient une cellule communiste et tentaient vainement de s'enfuir. Le tribunal spécial chargé de la répression des menées communistes a condamné les auteurs de ces complots à des peines allant de quinze à vingt ans de travaux forcés.

La guerre dans le Pacifique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'Egypte et le Mexique rompent les relations diplomatiques avec Tokio

Amsterdam, 9 décembre. — Le service anglais d'informations du Caire annonce qu'après une séance du cabinet, l'Egypte a rompu, lundi après-midi, les relations diplomatiques avec le Japon. Les ressortissants japonais ont été expulsés ou arrêtés. Leur fortune a été confisquée.

De son côté, le gouvernement du Mexique a fait remettre ses passeports au ministre du Japon.

L'attitude de l'Uruguay

Montevideo, 9 décembre. — Le gouvernement a édicté que les Etats-Unis sont considérés comme « non-belligérants ». La publication de ce décret a été formulée après que le ministre des affaires étrangères en eût référé aux gouvernements argentin et brésilien.

Cette mesure permettra à la flotte américaine d'utiliser les ports uruguayens.

L'Argentine respectera les clauses du traité de La Havane...

Buenos-Aires, 9 décembre. — Le ministère des affaires étrangères a annoncé à M. Amon, ambassadeur des Etats-Unis, que l'Argentine était prête à conformer son attitude au traité de La Havane relatif à l'assistance mutuelle et à la collaboration défensive.

...ainsi que le Chili

Lisbonne, 9 décembre. — A Santiago-du-Chili, M. Rossetti, ministre des affaires étrangères, a conféré avec les ambassadeurs des Etats-Unis, de l'Argentine, du Brésil et le chargé d'affaires de Chine.

Questionné sur l'éventualité d'une participation du Chili au conflit, il a déclaré:

« Toute décision hâtive serait inopportune. Dès maintenant, un fait ressort clairement: c'est que l'un des signataires des accords de La Havane a été l'objet d'une attaque. Les autres pays signataires se solidariseront avec lui. »

Un ultimatum britannique au Siam

Tokio, 9 décembre. — On mande de Bangkok que le ministre de Grande-Bretagne a remis mardi un ultimatum au gouvernement thaïlandais.

De son côté, le Japon a invité officiellement la Thaïlande à se ranger dans le nouvel ordre d'Extrême-Orient et a garanti son indépendance.

Les relations entre les Soviets et le Japon demeureront sans changement, déclare un porte-parole nippon

Tokio, 9 décembre. — M. Nori, porte-parole suppléant du département des informations, a déclaré:

« Je crois que les relations entre les Soviets et le Japon resteront les mêmes qu'auparavant et seront principalement basées sur le traité de neutralité. »

Il a rappelé que le traité est valable pour 5 ans.

Le problème des Indes néerlandaises ne peut être considéré que du point de vue de la force, déclare la Wilhemstrasse

Berlin, 9 décembre. — A une question concernant la position des Indes néerlandaises au point de vue du droit international dans le cadre du conflit extrême-oriental, la Wilhelmstrasse a répondu:

« A un moment où dans le Pacifique les canons tonnent et où, à Londres, des gouvernements-fantômes déclarent la guerre au Japon, ce problème ne peut plus être considéré du point de vue du droit international, mais exclusivement du point de vue de la force ».

EN FRANCE

L'amiral Leahy notifie au gouvernement l'entrée en guerre des Etats-Unis avec le Japon

Vichy, 10 décembre. — On communique officiellement ce qui suit:

« L'amiral Leahy, ambassadeur des Etats-Unis, à Vichy, a rendu visite à l'amiral Darlan, qu'il a mis au courant de la nouvelle situation créée par l'état de guerre qui existe entre les Etats-Unis et le Japon. »

La concession française de Changhaï n'a pas été occupée par les Japonais

Changhaï, 9 décembre. — On annonce que les soldats japonais ne sont pas entrés dans la concession française de Changhaï.

On sait que les autres concessions étrangères de Changhaï ont été occupées dès lundi par des troupes japonaises.

L'accord entre le Japon et le Siam réduit les risques de l'Indochine

Vichy, 9 décembre. — La nouvelle de l'accord intervenu entre le Japon et le Siam, a été accueillie avec satisfaction par les milieux politiques français. Cet arrangement réduirait au minimum la possibilité pour l'Indochine française d'être entraînée dans le conflit.

Les Etats-Unis se substituent aux gaullistes en Nouvelle-Calédonie et à Tahiti

Tokio, 9 décembre. — D'après une dépêche de l'agence Domei, la radio de San-Francisco a annoncé que les Etats-Unis avaient assumé la protection de la Nouvelle-Calédonie et de l'île de Tahiti, contrôlées par l'ex-général de Gaulle.

Les commentaires de la presse

L'extension du conflit dans le Pacifique suscite des commentaires de la presse.

Le « Temps » se demande dans son éditorial si cette propagation du fléau sur toute la surface du globe n'est pas préférable à l'état de guerre larvée.

« Maintenant, dit-il, tous les problèmes se posent à la fois. Il faudra bien qu'ils soient résolus tous ensemble. Une paix durable devra être établie, non seulement entre les pays d'un seul continent, mais entre les continents eux-mêmes et, sans doute, cette dernière tâche sera-t-elle la plus importante, celle dont dépendra la première. L'immensité même de la lutte, le nombre et la diversité des nations qui s'y trouvent engagées, exigeront que l'on tienne compte des éternelles valeurs humaines. La paix aura un caractère d'universalité comme la guerre. »

Pour « Lyon-Soir », les dés sont jetés. « La guerre vient de gagner la partie du monde qu'elle avait épargnée, écrit M. Octave Lavalette. Les Etats-Unis et le Japon sont les tenants des continents et des civilisations en conflit. Et si le premier a pour lui les puissances matérielles, disons, d'ailleurs, elles aussi, par la nécessité d'alimenter la guerre occidentale, le second a pour lui un idéal, des forces militaires énormes et jamais encore battues, un patriotisme ardent et, par-dessus tout, la nécessité de vaincre pour permettre à ses cent millions d'habitants de continuer à vivre ».

Les récents discours de MM. Churchill et Roosevelt ne présentent aucun intérêt

DÉCLARENT LES MILIEUX POLITIQUES DE BERLIN

Berlin, 9 décembre. — Les milieux politiques de la capitale du Reich considèrent que les discours prononcés par MM. Churchill et Roosevelt à l'occasion de l'ouverture des hostilités en Extrême-Orient sont dénués d'importance.

Les déclarations de M. Churchill ont été caractérisées surtout par une note voilée de regrets, qui laisse entendre que les Etats-Unis devront sans doute se limiter à assurer leur propre défense et que, de ce fait, ils ne pourront plus fournir du matériel de guerre et mettre des pilotes à la disposition de l'Angleterre dans les mêmes proportions qu'auparavant.

Celles de M. Roosevelt étaient plutôt empreintes de frayeur, les hostilités ayant commencé en un point que l'Amérique entendait se réserver.

De l'avis des milieux compétents allemands, les arguments que le gouvernement japonais a fait valoir dans son mémorandum contre la politique agressive de M. Roosevelt qui vise à l'encerclement du Japon, sont corroborés par l'expérience de la politique rooseveltienne à l'égard de l'Allemagne.

Si, dans une certaine mesure, le Japon n'a peut-être pas été exposé à des agressions militaires aussi directement que l'Allemagne, parce que le Japon ne se trouvait pas encore en guerre, on ne peut toutefois d'après l'avis de ces mêmes milieux, qualifier les agissements américains à l'égard du Japon autrement que d'agressifs. Le fait d'exiger du Japon qu'il renonce aux succès de quatre années de guerre et à des positions intéressantes de son espace économique, parce que M. Roosevelt le désire, doit, en effet, être regardé comme une mesure politique agressive d'importance.

Le président des Etats-Unis a sciemment élaboré des conditions inacceptables afin de pouvoir un jour prendre prétexte du refus du Japon pour déclencher une guerre. Que le Japon ait arrêté lui-même la date de ses opérations défensives, est assurément une chose qui bouleverse ces plans, parce que M. Roosevelt n'avait tenu aucun compte de cette éventualité.

En corrélation avec cette affaire, on souligne encore que M. Roosevelt n'a fait aucune allusion à l'Allemagne, ni à l'Italie, pour concentrer toute l'attention du peuple américain sur un seul adversaire.

M. Litvinov reçu par M. Roosevelt

Boston, 9 décembre. — A Washington, l'ambassadeur soviétique Litvinov a eu lundi une entrevue avec le président Roosevelt.

Un bateau de pêche hollandais mitraillé par un avion anglais

Un tué, deux blessés

La Haye, 9 décembre. — Peu avant de rallier Ymuiden, son port d'attache, un bateau de pêche hollandais a été mitraillé au cours de quatre attaques successives par un avion anglais. Le capitaine a été tué, le chauffeur et le cuisinier ont été gravement blessés.

L'indignation et le mépris, causés par ce nouvel attentat, sont très vifs dans la population hollandaise.

LA LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la 22e tranche de la Loterie nationale 1941 sera effectué le jeudi 18 décembre, à Paris.

Des mesures sont prises contre l'Université de Bruxelles

Bruxelles, 10 décembre. — Concernant les mesures prises contre l'Université de Bruxelles, l'administration militaire communique:

« Comme il a déjà été annoncé, le Conseil d'administration de l'Université de Bruxelles a, le 25 novembre et sans autorisation de l'administration militaire, suspendu les cours à l'Université. A la prière de M. Nyns, secrétaire général au ministère de l'Instruction publique, qui avait offert d'intercéder auprès de l'Université, l'application des mesures prévues par l'administration militaire avait été différée. Les démarches du secrétaire général sont restées inopérantes. C'est le motif pour lequel les cours restent suspendus à l'Université de Bruxelles. La reprise ne pourra en avoir lieu qu'avec l'autorisation de l'administration militaire.

» Par ordre de l'administration militaire, dix membres du Conseil d'administration qui, dans cette affaire, ont joué un rôle prépondérant, ont été arrêtés.

» Contre les autres, d'importantes amendes du montant de la totalité de l'impôt annuel sur le revenu, l'interdiction de circuler, ainsi que d'autres mesures, ont été édictées.

» Dans quelques cas particuliers, on a interdit l'exercice de certaines fonctions publiques.

» Enfin tous les membres du corps professoral qui ont refusé de reprendre leurs cours cesseront de toucher leur traitement de professeur d'université. »

Il y a plus de 400.000 Juifs en Palestine

Berlin, 9 décembre. — Au cours d'une interview accordée à la « Berliner Zeitung and Mittag », le grand mufti El Husseini a souligné que l'Angleterre avait trahi le peuple arabe.

Abordant la question juive en Palestine, il a signalé que sur les 1.400.000 habitants du pays à l'origine purement arabe, il y a plus de 400.000 Juifs.

Combats acharnés sur le front de Tobrouk

ROME, 9 DÉCEMBRE. — *Le quartier général des forces armées communique:*

Sur le front de Tobrouk, les forces de l'Axe livrent des combats acharnés à des contingents d'infanterie ennemis appuyés par des chars blindés.

Lundi, au cours de combats dans la région de Bir-el-Gobi, un de nos groupes d'assaut motorisés a anéanti plusieurs chars blindés.

Sur le front de Sollum, intense bombardement de nos positions par l'artillerie britannique.

Des rassemblements de véhicules automobiles ennemis dans la région de Bir-el-Gobi, ainsi que les installations portuaires de Tobrouk, ont été attaqués à plusieurs reprises et avec un succès marqué par les aviateurs allemands et italiens.

Au cours de combats aériens livrés à des contingents ennemis numériquement supérieurs, nos chasseurs ont abattu dix avions et les chasseurs allemands quatre.

Cinq de nos appareils n'ont pas rallié leur base.

L'aviation britannique a survolé quelques localités libyennes. A Benghasi, le quartier arabe a été atteint par des bombes et quelques maisons ont été détruites. Les dommages ne sont pas importants.

Au large de la côte de Marmarique, au nord de Gambut, des « Stukas » ont attaqué deux croiseurs ennemis, dont l'un a été sérieusement touché.

Chronique régionale

Une session spéciale d'examens pour les démobilisés et les prisonniers de guerre rapatriés

A la Faculté de droit de Lille, la session complémentaire s'ouvrira le lundi 5 janvier 1942 (au lieu du samedi 20 décembre, date primitivement prévue). Les inscriptions seront reçues au secrétariat, 9, rue Auguste-Angellier à Lille, du 12 au 20 décembre, dernier délai. Le livret militaire (ou un état signalétique et des services) sera joint à la demande de l'admission.

Les matières qui feront l'objet des secondes compositions de licence seront tirées au sort le marcredi 24 décembre à 14 h. 30.

Les vitamines du Secours national

Le Secours national a annoncé la reprise des distributions de vitamines dans le département du Nord. La date de reprise sera indiquée à la population d'ici quelques jours.

Les vitamines seront distribuées, d'une part, dans les établissements scolaires aux enfants âgés de 6 à 15 ans, la répartition dans ces établissements étant assurée par les soins de l'inspection primaire.

Les vitamines seront distribuées deux fois par semaine, à trois jours d'intervalle, à tous les bénéficiaires et le moment d'élection pour cette distribution sera la période de digestion, soit de 2 h. à 4 h.

D'autre part, bénéficieront aussi de cette distribution toutes les futures mamans et tous les jeunes enfants de 0 à 6 ans.

Pour cette seconde catégorie de bénéficiaires, la distribution sera assurée par les soins des pharmaciens. Nous dirons bientôt dans quelles conditions.

Ces vitamines, sans lesquelles il ne peut y avoir aucun équilibre dans la santé, sont des éléments de vie. C'est pour tous les enfants et pour toutes les futures mamans une nécessité de prendre régulièrement leurs deux comprimés de vitamines par semaine. C'est un devoir impératif pour tous les parents de faire bénéficier leurs enfants de l'œuvre de sauvegarde de la santé entreprise par le Secours national.

A Boulogne-sur-Mer, des bombes britanniques renversent la statue d'Henri II, qui avait libéré la ville des Anglais en 1549

A l'extrémité de la rue principale de Boulogne-sur-Mer, au pied des remparts, se dressait, au milieu d'un gentil square, une statue édifiée à la mémoire de Henri II, roi de France, libérateur de Boulogne de la domination britannique en 1549.

On se rappela, le siècle dernier, cet événement qui s'était produit le jour de la Saint-Marc et on décida d'élever un monument à Henri II. C'était une statue très modeste et nul n'aurait pu supposer qu'elle deviendrait un jour « objectif militaire ».

Ces jours-ci, les Boulonnais furent réveillés par un bruit formidable. Bientôt l'on apprit que des torpilles étaient tombées tout autour de la statue d'Henri II qui avait été renversée.

En outre, le Palais de Justice et la sous-préfecture ont été complètement détruits.

LILLE

Un vieux tisserand est renversé par un tramway et mortellement blessé

Il y a quelques jours, M. Victor Bonne tisserand, âgé de 71 ans, demeurant 35, rue Rabelais, était renversé par un tramway « F » au moment où il traversait la rue du Faubourg-de-Roubaix, à hauteur de la rue Gounod. A l'hôpital de la Charité, où on transporta la victime après l'accident, il semblait que M. Bonne ne fût atteint que de contusions sans gravité. Or, dimanche soir, son état empirait soudain et il rendit le dernier soupir.

Des cartes de pain à 110 fr. pièce

Le trafiqueur est arrêté

Vendredi après-midi, un inconnu offrait à une boulangère de la rue Royale de lui céder des feuilles de tickets de pain à raison de 110 fr. l'une. La police fut avisée et l'individu put être appréhendé. C'est un nommé Henry Boury, 31 ans, demeurant à Rumilly, près de Cambrai. Il était porteur de 123 feuilles de tickets de pain. Il a été écroué.

NORD

De nouvelles croix de guerre à Dunkerque

Le contre-amiral Platon a cité à l'ordre de la brigade des fonctionnaires ou personnalités civiles et religieuses qui se sont dévoués lors des bombardements de la ville, et qui reçoivent donc la croix de guerre:

M. Augustin Albert, inspecteur principal de l'enregistrement des domaines et du timbre; le capitaine Heyden Daniel, capitaine commandant le corps des sapeurs-pompiers de Dunkerque; M. Robert Dussart, commissaire de police du port, adjoint au commissaire central; M. Fernand Polie, directeur d'un des grands magasins sinistrés et adjoint au directeur de la défense passive; M. François Bongarçon, ingénieur civil des mines, directeur de l'usine des Dunes; M. Le Personnel, ingénieur de l'usine des Dunes; Mme Flavie Ampe, en religion sœur Sainte-Emilie du Sacré-Cœur; Mlle Madeleine Gaillard, aide-cuisinière, tuées toutes deux dans la cuisine de l'hospice, dans leur travail; Mme Lucie Delves, en religion sœur Sainte-Adeline, du Sacré-Cœur, supérieure de l'hôpital; Mme Marie Loridan, en religion sœur Sainte-Emilie de Jésus, supérieure de l'hospice.

MM. Joseph Lefranc, Marius Rondeau, Adrien Thiron, conducteurs d'ambulance; Mme Ferdinand Schipman, née Paul Massart, femme du maire de Malo; M. Pierre Charlot, commissaire de police, et M. Passerat de la Chapelle, ingénieur à la Raffinerie des Pétroles du Nord.

Nos vives félicitations aux nouveaux décorés.

APRÈS L'ATTENTAT DE WAZIERS

Les gendarmes arrêtent un jeune homme d'Escautpont armé jusqu'aux dents et qui tire sur eux

A la suite de l'attentat dont fut victime M. Deloffre, dans un café de Waziers près de Douai, et que nous avons relaté hier, les gendarmes munis du signalement des agresseurs se mirent à leur recherche.

Un jeune homme qui se trouvait dans un café voisin tenu par M. Crépieux, retint leur attention. Ils le fouillèrent et trouvèrent sur lui un revolver. Au même moment, le bandit sortit un autre pistolet d'une autre poche et tira. La balle alla se loger dans le comptoir du débit. Un autre projectile se perdit.

Les gendarmes se rendirent maîtres du dangereux personnage, qui avait encore une grenade dans son veston.

C'est un jeune homme d'Escautpont, Paul Froeich, âgé de 19 ans. Il nie être l'un des agresseurs de M. Deloffre, malgré les charges qui pèsent sur lui.

En attendant l'interrogatoire du juge d'instruction, Froeich a été écroué à la prison de Cuincy-lez-Douai.

Un paveur voulait soulager l'humanité soufirante

Il est déféré au Parquet d'Hazebrouck pour exercice illégal de la médecine

Paveur de son métier, Léon Vermeulen, 33 ans demeurant rue de Calais, à Hazebrouck, marié, père de deux enfants, avait une autre corde à son arc, celle de guérisseur.

Une condamnation encourue, il y a deux ans, pour exercice illégal de la médecine, n'avait pas diminué sa confiance en son « pouvoir personnel ».

M. Roger Gaveury commissaire de police, accompagné de M. D'Hondt, inspecteur, opéra une perquisition, rue de Calais et saisit vingt sacs de feuilles d'arbre et de plantes desséchées provenant de ramassages dans la rue. Certaines de ces feuilles étaient moisies et devaient être nocives en cas d'emploi. On y trouva des déchets de bois, de petits cailloux, de la terre et de la ficelle.

Une volumineuse correspondance fut découverte chez le paveur. L'une de ces lettres avait trait à un bébé d'Isbergues, âgé de 7 mois, atteint de fièvre, pour qui le guérisseur préconisa un cataplasme au suif du sirop de pommes de reinette, une application aux pieds de sel de cuisine, ainsi qu'une tisane. Après quelques jours, la fièvre de l'enfant dépassa 40 degrés.

— De nombreuses personnes de la région m'honorent de leur confiance, déclara avec foi Léon Vermeulen, qui tint à la police un grandiloquent discours, au terme duquel il fut déféré au Parquet.

Une femme meurt à la suite de manœuvres criminelles à Faches-Thumesnil

Etonnée de ne pas voir sa voisine, Mme Rousselle, une habitante de la cité des Ecoles alla frapper à sa porte. Ce fut le fils de Mme Rousselle qui apparut à la fenêtre et qui lui dit: «Je ne peux plus tourner la clef dans la serrure pour ouvrir. Ma mère est morte. »

La voisine lui conseilla alors de lui jeter la clef; ce que fit l'enfant, et elle put ainsi pénétrer dans la maison où elle constata que Mme Rousselle qui gisait à terre, ne donnait plus signe de vie.

Un docteur fut mandé qui refusa le permis d'inhumer, la mort étant survenue à la suite de manœuvres criminelles.

La police poursuit son enquête.

Un fermier de Staple avait dissimulé 70 têtes de bétail

Lors d'un recensement de bétail, effectué à la ferme Ricour-Dequidt, à Staple, les préposés découvrirent un total de 154 bêtes de bétail.

Sur la déclaration de cheptel du cultivateur il y avait un excédent de 70 animaux: 2 porcs gras, 10 brebis, 6 vaches laitières, 2 taurillons, 5 veaux, 31 moutons et 14 porcelets.

Le tribunal correctionnel d'Hazebrouck a condamné le délinquant à 15 jours de prison avec sursis et à 3000 francs d'amende avec décimes ce qui représente une somme de 33.000 francs.

Saisie a été opérée des animaux non déclarés.

Un ouvrier belge est tué par un chauffard à Saint-Pol-sur-Mer

On a découvert, à Saint-Pol-sur-Mer, près de la plaine Bayard, le corps ensanglanté d'un ouvrier belge nommé Raoul Lalonde, née le 8 août 1905 à Quénant (Belgique). Le malheureux avait cessé de vivre. L'enquête a démontré qu'il avait été renversé et tué par une automobile. On recherche activement le chauffard, auteur de l'accident.

PAS-DE-CALAIS

Le feu détruit une huilerie et fabrique de tourteaux à Béthune

Hier mardi, le feu s'est déclaré dans les bâtiments de l'huilerie et fabrique de tourteaux, à Béthune. L'alarme fut donnée par des soldats de l'armée allemande qui alertèrent M. Delhaye. Les pompiers de la ville furent sur les lieux quelques minutes après.

Il s'était communiqué à un local voisin servant de magasin du ravitaillement général du Pas-de-Calais, où se trouvaient des piles de sacs vides et une cinquantaine de sacs de paille amylacée.

Les pompiers combattirent résolument le sinistre et réussirent à faire la part du feu. C'est ainsi qu'ils purent sauver l'habitation, ses bureaux et le magasin de l'intendance.

On ne connaît pas les causes de cet incendie. Quant aux dégâts ils n'ont pas encore pu être évalués mais on estime qu'ils sont assez importants.

SOMME

Une délégation de jeunes Picards va se rendre à Vichy

A l'occasion des fêtes de Noël, une délégation de jeunes Picards sera reçue à Vichy par le maréchal Pétain à qui elle exprimera la reconnaissance et la fidélité des populations picardes.

Cette délégation se composera de cinq garçons de moins de 15 ans choisis à raison d'un par arrondissement, de quatre élèves désignés par les collèges, lycées et écoles libres et d'un fils de prisonnier.

ROUBAIX

JEUDI 11 DÉCEMBRE:

Aujourd'hui: saint Daniel; demain, sainte Constance.

Soleil: lever 9 h. 35; coucher 17 h. 52.

Lune: dernier quartier le 11.

Sapeurs-pompiers: N° d'appel 303.33.

Caisse d'épargne: ouverte de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de l'enfance: de 16 h. à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Goutte de lait: distribution de 11 h. à 12 h.

Dispensaire d'hygiène sociale Pierre-de-Roubaix, 90, rue Edouard-Anseele: à 16 h., consultation pour enfants.

Pharmaciens de service de nuit: M. Lecru, 15, rue de Tourcoing; M. Lecoq, 90, boulevard de Lyon.

Trois Roubaisiens...

...au Stalag 3 B,

notamment M. MARCEL REYNAERT, *rue Henri-Carette, 74 (au centre).*

SERUM

Un savant asiatique vient de trouver, paraît-il, un sérum qui constitue un remède efficace contre l'alcoolisme et l'abus du tabac.

Après une injection de ce sérum, un ivrogne s'est mis à l'eau claire et un fumeur enragé a... cassé sa pipe.

Nous n'avons que faire de cette invention.

Ce sérum, nous nous l'administrons à nous-mêmes et d'assez mauvaise grâce pour la plupart.

Passe encore pour ceux qui aiment trop taquiner la dive bouteille; il faudrait vraiment se forcer pour les plaindre.

Mais pour les fumeurs? Comme il est difficile de compter ses brins de tabac alors qu'on aimait bourrer généreusement sa pipe...

C'est un petit sacrifice parmi tant d'autres. On a tant parlé du temps de la grande pénitence qu'il est venu.

Souhaitons que se priver de ceci ou de cela, se restreindre sur tel ou tel chapitre, porte sa récompense.

Et quand les jours heureux reviendront, nous fumerons, mangerons et boirons à longueur de journée...

...jusqu'au jour où un savant occidental — votre médecin tout simplement — vous dira

— Il est grand temps pour vous de reprendre le régime que vous avez abandonné.

L'BOUTLEUX.

Mort pour la France

Le bureau militaire de la mairie a reçu la notification officielle de la mort de notre concitoyen, M. Gaston DELESCLUSE, soldat à la 14me Compagnie du 12me régiment régional, en mai 1940, à Dunkerque.

Agé de 41 ans, le défunt était domicilié 10 rue Marceau. Il a été inhumé au cimetière communal de Dunkerque.

Nous présentons à sa famille l'expression de nos sentiments de condoléance.

Trois jeunes gens, qui avaient monté une « affaire » de tickets de pain, sont arrêtés

M. Artigues, commissaire de police du 3me arrondissement, a procédé mardi à l'arrestation de trois jeunes gens: Pierre Castelain, 18 ans, manœuvre, 90, rue Philibert-Delorme; Casimir Klinck, 18 ans, tisserand, même adresse, et Henri Marezewski, 18 ans, 31, rue Jouffroy.

Ces trois jeunes gens s'étaient spécialisés dans le trafic des tickets de pain. Voici comment ils opéraient:

Ils achetaient — à Steenwerck, ont-ils déclaré — des tickets de pain, à une source encore inconnue. Ils les payaient à raison de 5 francs par valeur d'un kilo de pain.

Munis de ces tickets, ils revenaient à Roubaix et achetaient de la farine au prix de 5 francs le kilo. Cette farine, ils la revendaient 30 fr. le kilo, réalisant par conséquent un bénéfice de 20 francs par kilo de farine vendu.

Ils revendaient aussi, à l'occasion, des tickets de pain. Et c'est ainsi que, rue des Longues-Haies, la police put mettre la main sur le trio.

Une perquisition opérée aux domiciles respectifs des trois compères, permit de découvrir une quarantaine de kilos de blé et 100 kilos environ de farine.

Quant à Pierre Castelain, dont le père est boulanger à Roubaix, on le soupçonne fortement d'avoir dérobé des tickets et peut-être aussi de la farine, dans le magasin paternel.

Les trois jeunes gens ont été conduits à Lille et déférés au Parquet.

La Sainte-Cécile à la chorale « L'Epeuloise »

La société chorale « L'Epeuloise » donnera son audition de Sainte-Cécile le dimanche 14, à 11 h. 30, en l'église Saint-Sépulcre. Sous la direction de M. A. Debuisne, elle exécutera des fragments de la messe à trois voix d'Archambaut et le chœur final « Hosannah ». Les soli seront exécutés par MM. H. Gillot Jules Merveille et Jean Stael. M. Seutin, professeur au Conservatoire, tiendra les orgues.

Un cafetier n'ayant pas observé un arrêté préfectoral, son débit est fermé pour deux mois

Le 19 septembre dernier, M. le préfet du Nord prenait un arrêté prescrivant la fermeture pendant un mois du café tenu par les époux Delgrange-Desassus, 135 bis, rue Pierre-de-Roubaix. Mais le cafetier n'observa pas strictement les prescriptions de la fermeture. Dans ces conditions, le Préfet vient de prendre un nouvel arrêté ordonnant la fermeture de ce café pendant deux mois.

Les consultations juridiques pour les anciens prisonniers et démobilisés

Le Secours national rappelle que les anciens prisonniers rentrés de captivité, ainsi que les démobilisés, peuvent bénéficier gratuitement des consultations juridiques organisées à leur intention au siège du Secours national, 3 bis, rue du Château, les lundi et jeudi de chaque semaine, de 18 à 19 heures.

Les veuves de guerre et femmes de mobilisés sont aussi admises à ces consultations.

Sept avocats réputés ont bien voulu accepter d'assurer ces permanences et on ne saurait trop les remercier de leur dévouement.

ON EN VOLE MEME AUX AGENTS. — M. Alexandre Decarle, 42 ans, agent de police auxiliaire, domicilié 332, rue Jules-Guesde, s'était rendu à vélo, mardi, à l'ancienne école de la rue des Fabricants, transformée maintenant en bureau d'inscription pour le charbon. M. Decarle laissa son vélo sous le préau... Il ne le retrouva plus quand il sortit.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYÉ ». — Dans sa réunion du 7 décembre 1941, le conseil d'administration de la société a décidé de reprendre le paiement des cotisations à partir du 1er janvier 1942. La première recette aura lieu le dimanche 11 janvier, au siège de la société, 8, rue du Grand-Chemin à Roubaix, de 10 h. à midi. Ultérieurement les recettes auront lieu le premier dimanche de chaque mois.

LA GENDARMERIE VEILLE. — Mardi, trois fraudeurs se sont encore fait pincer, rue de la Gare. Il s'agit de Robert Sienaert, 18 ans, journalier, 214, rue du Ruisseau, à Meire, qui portait un sac contenant 12 kilos de blé; Omer Troch, 26 ans, 227, rue du Ruisseau à Meire (18 kilos de blé), et Camille Meuleman, 21 ans, 212, rue du Ruisseau à Meire (8 kilos de blé).

Ce blé, acheté dans la Somme, aux environs d'Albert, au prix de 3 fr. le kilo, était destiné à l'exportation. Le précieux grain a été saisi et les fraudeurs ont été conduits devant le receveur des contributions indirectes.

SECOURS AUX PERSONNES PRIVÉES DE RESSOURCES. — Jeudi 11 décembre: 2 14 h., numéros 1 à 680; à 15 h., 681 à 1330; à 16 h., 1331 à 2350; à 17 h., 2351 à 3550.

Vendredi 12 décembre: à 9 h., numéros 3651 à 5130; à 10 h., 5131 à 6070; à 11 h., 6071 à 6610; à 14 h., 6611 à 7300.

SOCIÉTÉ DE S. M. « LA JEANNE-D'ARC ». — Dimanche 14, de 10 h. 30 à 11 h. 30, perception des cotisations et paiement des rentiers. Les cotisations étant payables d'avance, ceux qui ne se conformeront pas au règlement seront considérés comme démissionnaires.

CROIX

Un gala de variétés au profit des prisonniers

Sous le patronage du Comité d'entr'aide aux prisonniers de guerre, un gala de variétés sera donné, salle municipale des fêtes, le dimanche 14 décembre, à 16 h.

Au programme: Danrel, Robervyl, les clowns Barnett et Boby, Robert Henri, Freha, Mlle Priau.

Mlle Speelers sera au piano d'accompagnement.

Prix des places: 5, 7, 10 fr. Location au café de la salle des fêtes, Grand'Place.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit:

SECTEUR N° 1. — Salle de consultation, rue de Valmy:

Mercredi 17 décembre: Rues Allumette, Valmy, Mulhouse, Faidherbe, P.-Bert, Baudin, Hoche, Raspail, Briqueterie, Cl.-Bernard, Favreul, Presbytère, Riez, Trois-Villes.

Jeudi 18: Rues des Ogiers (164-fin,

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Session de novembre 1941

CANDIDATS ADMIS DÉFINITIVEMENT

Histoire générale de la philosophie: Botte Jean, Danton Suzanne (A.B.), Denœud Jules, Hespel Francis, Jean Claude, Lecomte Fernand, Samarcq Marie-Antoinette.

Psychologie: Muselet Jacques (A.B.).

Philosophie générale et logique: Delay Jean, Detrez Camille, Duburcq Madeleine (A.B.), Dupire Marguerite, (A.B.), Laude Odette, Marlière Frédéric, Mathieu Renée, Muselet Jacques (A.B.).

Morale et Sociologie: Bongert Yvonne, Corbeille Henri, Debarge Louis, Gaiffe Anne-Marie (A.B.), Gaudet Maurice (A.B.), Gereigat André (A.B.), Jea Claudine, Marlière Frédéric, Regnier Marie-Louise (A.B.), Six Marthe, Toulemonde Marie-Josèphe.

Etudes grecques: Bart Paul (A.B.), Debras Germaine (A.B.), Denis Jacqueline, Gervry Andrée (A.B.), Pelbois Louise, Tanghe Germaine (A.B.), Verschoore Etienne.

Littérature française: Babe Madeleine, Bequaert Joseph, Bertin Paule (B.), Billot Paulette, Bonneau Georgette, Deloffre Frédéric (B.), Deroide Marthe, Jeuniau Pierre, Lalaut Abel, Vandevyvère Gérard, Willard Simone, Vercouttre Jacqueline.

Grammaire et Philologie: Caffiaux Geneviève, Canyn Victor, Duthoy Jean-Jacques, Favrel Michel, Hennion Louis, Keruhel Pierre (A.B.), Legrand Robert (A.B.), Patteyn Fernand, Peron André.

Histoire du Moyen-Age: Boin Suzanne, Caddy Marie, Catoire Gisèle, Delannoy Elise, Durovon Aline, Hanaire André (A.B.), Michaux Yvon, Quenies Jeannine, Sellier André.

Histoire moderne et contemporaine: Bouly Joël (B.), Brassart Jean, Carette André (A.B.), Carlier Daniel (A.B.), Clarisse Henriette, Defromont Arthur (B.), Deruelle Robert, Dewaele Jean (A.B.).

Histoire moderne et contemporaine. Gamolin André (A.B.), Lauwerie Daniel (A.B.), Lavocat Hélène (Bien), Schoonheere André (A.B.), Six Maurice, Vendrotte Jean, Vanlathem Paul (A.B.), Wallon Jean (A.B.).

Géographie: Billet Abel, Gruson Claude, Hautecœur Robert (A. B.), Olivier Elmire, Lemaire Raymond, Salingue Fernand.

Physiologie allemande: Gouillart Georges, Level Jean, Remark Alphonse, Remy Anne-Marie, Schaelchli Suzanne.

Etudes pratiques d'allemand: Charlet Christiane, Petu Marcelle, Schaelchli Suzanne (A.B.), Surquain Reine, Vanappelghem Camille, Vasseur Lucienne.

Littérature anglaise: Bernard Henri, Daix Gabrielle, Dammen Andrée, Herman Edith, Rateau Denise, Richard Colette-Denise (A.B.), Tabary Marie-Louise.

Philologie anglaise: Caboche Lucien, Crépin Christiane, Daix Gabrielle, Damman Andrée, d'Herbomez Valentine, Duflot Marcelle (A.B.), Dujardin Paul, Herman Edith, Marandet Léon, Mathieu Georges, Montigny Paulette, Rateau Denise, Richard Colette-Denise, Samuel Jane.

Etudes pratiques d'anglais: Bacquaert René, Bourme Madeleine, Caboche Lucien, Crépin Christiane, Duflot Marcelle, Everiare Poger (A.B.), Fauta Marcel, Jacquemin Georges, Montigny Paulette, Samuel Jane, Sellier Marguerite (A.B.), Tellier Evelyne, Vermeulle Renée.

Philologie polonaise: Deligne Simonne.

Philologie française: Decaillon Eloi, Smets Marcel (A.B.), Bequaert Joseph.

N.-B. — Les résultats des certificats d'études latines, d'histoire ancienne et d'études littéraires classiques seront publiés ultérieurement.

CARNET

Naissance

— M. et Mme **Pascal Derreumaux-Lemaire** ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fils **Pascal**.

Lille, le 5 décembre 1941.

14, place Sébastopol.

7, rue Solférino. 4270d

Mariage

— Monsieur **Camille Loosveldt;**

— M. et Mme **Philippe Loosveldt** ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur petite-fille et fille **Paulette** avec le docteur **Louis Bournoville**.

— Madame **Pierre Bournoville** a l'honneur de vous faire part du mariage de son fils **Louis** avec Mademoiselle **Paulette Loosveldt**

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le mardi 16 décembre à 11 h. en l'église Saint-Antoine-de-Padoue à Roubaix.

Les familles recevront à la sacristie après la cérémonie. 84134d

Entre le coucher du soleil

CE SOIR, à 17 h. 52

et son lever

DEMAIN, à 9 h. 35

L'OBSCURCISSEMENT des lumières doit être TOTAL

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 10 décembre 1941. - N° 6

VILLE ENDORMIE

cœurs en éveil

JEAN MAUCLÈRE

Votre fils n'est pas menacé dans sa santé, j'en suis sûr: estimez-vous satisfait. Plus tard, les choses s'arrangeront sans doute... L'avenir n'est pas aux hommes...

— Pourtant..

— A lundi, monsieur Trillou.

Sur quoi le docteur avait rejoint sa voiture, tandis que l'éleveur, grommelant des injures à l'adresse des chauffards qui avaient «assassiné» son garçon, gagnait ses pâtures, d'où le taurillon coupable avait été évincé au profit d'un boucher de Marennes.

Du bien qu'elle lui causait, Paul était-il reconnaissant à sa jeune lectrice? Oui, sans doute, autant que le lui permettait sa nature égoïste, qui le rendait brusque et difficile. Il s'était attaché à elle comme à un objet familier, d'usage agréable, dont on jouit sans penser qu'on puisse être privé. La fillette, très fine, avait tôt distingué les côtés fâcheux du caractère de Paul; vite rebutée par les rebuffades qu'à tout propos, et sans propos, l'enfant gâté lançait contre tous, elle exceptée, Rose devait faire effort sur elle-même pour continuer à venir, presque quotidiennement, coudre ou lire auprès de lui.

Un jour, elle arriva légèrement en retard, et le malade se plaignit âprement:

— C'est vilain, Rose, de se faire attendre! Vous devriez penser au mal que cela me fait de m'impatienter!

— Excusez-moi!... Maman était fatiguée, je l'ai aidée avant de venir...

— Ça m'est égal, votre mère! Quand je vous attends, il n'y a que moi qui compte. Allons! asseyez-vous là!

La voix dure sonnait, métallique plus que jamais. Une buée aux paupières, la fillette prit le journal en silence, sous l'œil satisfait du jeune tyran. L'après-midi se traîna assez morne, malgré que le malade se mît relativement en frais pour sa jeune visiteuse, dont il ne soupçonnait pas cependant qu'il pût l'avoir blessée. Rentrant chez elle vers le soir, Rose déclara à sa mère, les larmes aux yeux:

— Je ne veux plus aller chez madame Trillou!

— Quelle mouche te pique, ma jolie?

— Paul est méchant! Il n'a jamais une bonne parole... Je le déteste! Il...

Elle n'en put dire davantage, fondant en pleurs. Barbe posa son écumoire et se précipita:

— Qu'y a-t-il, ma petite? Pleure pas va... tu n'iras plus, si c'est comme ça...

— Si c'est comment, les femmes?

Jérôme arrivait au bruit, de l'appentis, où il remmanchait une pêchoire, forte lame courbe servant à gratter, au-dessus de la surface de l'eau, le bois des bouchots, pour en prélever les jeunes moules, le naissain, qu'on transporte dans les clayonnages, où elles grossiront. La paysanne lui conta l'affaire, en ajoutant:

— Puisque c'est ainsi, la petite n'ira plus. On veut faire plaisir au monde, et voilà comment ça tourne!

Rose essuyait les larmes qui, sans le flétrir, coulaient sur son frais visage. Le père se grattait la nuque, en soufflant comme à son habitude dans les cas difficiles. Enfin il prononça:

— Eh bien! Moi je dis qu'il faut qu'elle y retourne, chez les Trillou!

— Y penses-tu? fit Barbe stupéfaite.

(A suivre)